

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. IX.

No. 2.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 JANVIER 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

**PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,**

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Événements de 37-38 : Bataille de Moore's Corner, par L. O. David.—Le Canada et la France, par L. O. David.—La charité, s'il vous plaît, par L. O. D.—Le duc et la duchesse de Norfolk.—Gazette des tribunaux : Un ouvrier assassiné par son maître, par Fernand de Rodays.—La santé du pape.—M. Salvini, par Auguste Vitu.—Souvenir de la Convention, par Georges Duval (suite et fin).—Mélanges.—Les femmes.—Pour rire.—Poésie : Les saisons, par Saint-Julien.—Une fille laide (suite).—Faits divers.—Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : M. Salvini, acteur italien ; La duchesse de Norfolk ; Le duc de Norfolk ; Le château d'Arundel ; La chute de Montmorency, en hiver ; La guerre d'Orient ; Shumla ; Ambulance devant Plevna ; La grève des ouvriers du canal Lachine.

EVENEMENTS DE 37-38

BATAILLE DE MOORE'S CORNER

Après le désastre de Saint-Charles, Côté, Rodier, Duvernay, Bouchette, Dr. Beau drault, Dr. Kimber et plusieurs autres, se dirigeant vers Swanton, rencontrèrent, sur la baie de Missisquoi, Papineau et O'Callaghan. On délibéra sur la situation ; on fut d'opinion qu'il fallait lutter tant que le Nord ne serait pas soumis, et on résolut d'organiser, sur le sol américain, une expédition.

Un homme se chargea de retourner au Canada pour enrôler des patriotes, pendant que ceux de Swanton et des environs feraient des préparatifs. Cet homme était un riche cultivateur de Saint-Valentin ; on l'appela "Gagnon l'habitant." Son patriotisme, son intelligence et son courage étaient connus de tout le monde. Son offre fut acceptée ; il parcourut les villages canadiens situés près de la frontière, et ranima tellement le courage et les espérances de ses compatriotes, qu'il se trouvait, au bout de quelques jours, à la tête d'une cinquantaine de braves.

Il part à la tête de cette vaillante cohorte, traverse à la Pointe-à-la-Mule à la faveur de la nuit, et se dirige vers la frontière. Trois corps de gardes lui barrent le chemin ; il leur échappe par la ruse et l'audace. A un certain endroit, une sentinelle le couche en joue ; il lui enlève son fusil, le brise et lui en jette les morceaux à la figure. La troupe arrive à Swanton, où elle est accueillie avec enthousiasme par les Canadiens réfugiés et par les Américains, qui faisaient en cet endroit tout ce qu'ils pouvaient pour aider l'insurrection. Jusqu'aux dames américaines qui, s'étant mises de la partie, avaient fait des souscriptions, organisé des démonstrations en faveur des insurgés, distribué même des drapeaux qu'elles avaient fabriqués et brodés de leurs propres mains. Il n'en fallait pas plus pour porter jusqu'à son comble l'enthousiasme chez des hommes déjà si bien disposés.

L'armée d'invasion se compta ; elle se composait de 70 à 80 hommes. Papineau avait dit à ces patriotes qu'ils trouveraient à Saint-Césaire un camp considérable, sous le commandement de Nelson, le vainqueur de Saint-Denis.

Malhiot, un brave et hardi jeune homme, joli et grand garçon, qui venait de Saint-Pierre-les-Becquets, fut nommé général ; Gagnon agissait comme son aide-de-camp, et les autres officiers étaient : Bouchette, Duvernay, Rodier et Beaudreault.

M. Bouchette (l'ex-commissaire des douanes) avait le commandement de l'avant-garde, qui se composait de 10 hommes. Les patriotes avaient deux canons et de bons fusils. Le 6, ils franchirent la frontière sans être molestés et prirent le che-

min du Canada. A trois quarts de mille environ de la frontière, à Moore's Corner, près de l'endroit où les chemins de Swanton et de Saint-Armand se croisent, ils aperçurent, rangés en ordre de bataille, sur une éminence, quatre cents volontaires qui les attendaient.

La lutte était impossible, mais les patriotes ne voulurent pas reculer sans avoir combattu. Les volontaires avaient l'avantage du nombre, de l'armement et surtout de la position ; ils tiraient à bout portant sur les patriotes, qui étaient obligés de s'approcher et de s'exposer pour les atteindre. Les insurgés se battirent avec courage pendant quelque temps, mais ils s'aperçurent bientôt que la lutte était ridicule, et, pour ne pas être cernés, ils reprirent le chemin des États-Unis.

Julien Gagnon, au premier rang tout le temps, reçut deux blessures ; il put fuir en s'appuyant sur les bras de deux amis. Un jeune Patenaude, cousin de M. Bourassa, député de Saint-Jean, fut tué ; un nommé Constant Cartier, fut blessé. M. Bouchette, qui avait reçu une balle à travers le pied, fut fait prisonnier dans la maison de M. Moore, où on l'avait transporté.

Les patriotes réfugiés aux États-Unis furent sensibles à cet échec, qui permettait aux autorités militaires de concentrer toutes leurs forces dans le Nord. En effet, quelques jours après, eut lieu la bataille de Saint-Eustache et le sac de Saint-Benoît. Chénier et ses braves étaient écrasés : l'insurrection de 1837 était finie.

L. O. DAVID.

N. B. Nous pourrions compléter avant un mois le récit des événements de 1837 et commencer l'histoire plus lugubre de 1838.

LE CANADA ET LA FRANCE

Les nations régies par des institutions démocratiques admirent et encouragent les efforts que la France fait depuis quelques années pour se constituer en république, et toutes n'ont eu qu'une voix pour censurer le coup-d'état du 16 mai.

Comment se fait-il que la province de Québec, seule, semble partager une opinion différente ? Comment se fait-il que les Canadiens-français, qui ont tant souffert et combattu pour conquérir la liberté politique, et le gouvernement par la majorité, paraissent en général sympathiser avec ceux qui veulent le rétablissement de la monarchie en France ? Pourquoi leur ancienne mère-patrie n'aurait-elle pas le droit, comme eux, de jouir des institutions démocratiques qu'ils estiment tant ? Comment concilier leur manière de voir et d'agir avec les sentiments de respect et d'amour qu'ils professent pour un peuple dont ils ont tant à cœur la gloire et le bonheur ?

A ces questions, qu'un républicain français aurait le droit de nous faire, on peut répondre comme suit :

Il n'y a pas de doute qu'au Canada comme en France, il y a des hommes naturellement antipathiques au gouvernement du peuple par lui-même ; mais ils sont isolés au milieu d'une population qui sait apprécier les avantages du gouvernement dont elle jouit.

Les Canadiens-français sont assez intelligents pour comprendre que c'est à la liberté politique, au gouvernement du peuple par la majorité, qu'ils doivent la conserva-

tion de leurs droits religieux et nationaux, et pour rien au monde ils ne voudraient y renoncer. Si, dans la lutte gigantesque qui finira par déchaîner la guerre civile en France, ils prennent fait et cause pour le parti de la résistance, de la réaction, c'est qu'ils croient, à l'instar d'un grand nombre de Français, que le triomphe de Gambetta et de ses partisans serait funeste au catholicisme, aux principes religieux et sociaux qui sont le fondement de la société française.

"Vous avez peur de la liberté," disait, il y a quelque temps, le célèbre journaliste, Emile de Girardin, aux conservateurs. C'est vrai, et ils ont raison d'avoir peur, après les sanglantes tragédies de 93 et de 48, après les horreurs de la Commune, que les mêmes tentatives aboutissent aux mêmes catastrophes.

Ce n'est pas la liberté, ce n'est pas la république qui fait peur à un grand nombre ; ce sont les principes de ceux qui dirigent le peuple, ce sont les cris de désordre et d'impiété qui s'élèvent du sein des grandes villes, de ces masses dangereuses sur lesquelles le parti républicain est obligé de s'appuyer. Malheureusement, le parti libéral en France n'est pas constitué de manière à rassurer les gens qui voudraient concilier les réformes et le progrès de la liberté politique avec les traditions religieuses et nationales de la France. C'est ce qui nous a toujours fait dire, nos lecteurs s'en souviennent, que la république ne s'établirait pas cette fois encore en France.

Mais de ce qu'on a le droit de redouter les tendances du parti républicain en France, s'en suit-il qu'on doive violer à son égard toute loi et toute justice ?

La peur devait-elle aller jusqu'à faire commettre à MacMahon le coup-d'état du 16 mai ? à lui faire faire tant d'efforts pour empêcher la majorité d'exercer les droits que la constitution lui donne ?

Où et quand a-t-on vu le chef d'un gouvernement constitutionnel ou d'une république, traiter comme MacMahon l'a fait, la majorité des représentants du peuple ?

La peur donne droit à un homme d'être sur ses gardes ; mais depuis quand lui permet-elle le droit d'attaquer celui qu'il redoute ?

En vertu de quel principe religieux ou politique peut-on faire un mal certain dans la crainte d'un mal incertain ?

Depuis quelque temps, les conservateurs ont tout fait pour exciter la sympathie publique envers leurs adversaires, pour convaincre le peuple qu'on calomnie et persécute les républicains.

Il y a des millions d'honnêtes gens qui croient sincèrement que la république est la forme de gouvernement qui convient le mieux à l'état actuel de la France, et dont un grand nombre observent les partis pour les juger par leurs œuvres. Ces honnêtes gens se sépareront du parti républicain quand ils y verront les communistes prendre le dessus et faire la loi. Mais les conservateurs peuvent-ils espérer les gagner par des actes de violence si contraires à l'esprit sinon à la lettre de la constitution, aux principes de tout gouvernement libre ?

Dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien comme l'injustice et la persécution pour rendre un parti populaire et le faire accepter même par des gens qui le redoutent. Nous croyons au rétablissement de la monarchie ou de l'impérialisme, non pas